

# COLLOQUE DES STRUCTURES DECONCENTREES

2 février 2019

Maison du Sport Français – Paris

## ORDRE DU JOUR

1. Introduction	p. 1
2. Formation continue des clubs	p. 3
3. Application des décisions techniques	p. 4
4. Rénovation de la démarche qualité	p. 4
5. Gym Santé	p. 5
6. Engagement sociétal : Lutte contre les abus sexuels	p. 5
7. Evènements internationaux non compétitifs	p. 6
8. Journée Nationale de la Gymnastique 2019	p. 6
9. Nouveaux Internationaux de France	p. 6
10. Championnat d'Europe GAF 2020	p. 6
11. Développement durable	p. 7
12. ScoreGym	p. 7

\* \* \* \* \*

### 1. Introduction

Dominique Mérieux, Secrétaire Fédérale, ouvre la séance à 10h45 et souhaite la bienvenue à tous les participants à qui elle présente ses vœux de prospérité. Le programme de la journée alternera présentations et échanges.

Le Président salue tous les participants à cette journée. Il indique son plaisir à recevoir, à mi-mandat, à la Maison du Sport Français, les représentants des structures déconcentrées. Il revient sur l'évolution de la réforme de la gouvernance du sport français et présente un point d'étape du projet fédéral.

- Evolution de la gouvernance du sport français

Le Président de la République a proposé aux français un projet qui prévoit une plus grande autonomie du mouvement sportif. Par ailleurs, l'organisation des Jeux Olympiques à Paris en 2024 oblige les fédérations à obtenir des résultats.

En conséquence, une réflexion a été lancée sur le sport en France. De nombreux groupes de travail ont été mis en place, aboutissant à une gestion collégiale à responsabilités réparties : 30% chacun pour l'Etat, le Mouvement Sportif et les Collectivités Locales et 10% pour les entreprises. L'Agence du sport devrait être créée au mois de mars 2019, sous la forme d'un Groupement d'Intérêt Public, présidée par Jean Castex. Frédéric Sanaur en a été nommé préfigurateur. L'Agence aura en charge la haute performance (pilotée par Claude Onesta) et le développement.

Ces évolutions engendrent différentes conséquences :

- Sur le Ministère des Sports :
  - o les directions régionales devraient rejoindre l'Education Nationale ;
  - o le nombre de postes de cadres techniques d'Etat devrait subir une forte baisse. Un moratoire sur leur diminution devrait être décidé jusqu'en 2024 ;
  - o les missions du Ministère devraient être réorientées.
- Sur l'Agence et son fonctionnement. Une incertitude existe sur son budget qui avoisinerait les 340 millions d'euros ;
- Sur le CNDS. Ce dernier devrait disparaître. Le CNOSF (pour les CROS et les CDOS) et les fédérations (pour les structures déconcentrées et les clubs) devraient se voir confier les fonds à distribuer. Pour 2019, les aides à l'emploi seront poursuivies. La Fédération est volontaire pour débiter rapidement la campagne 2019. Des informations restent toutefois en attente, notamment les objectifs et les modalités de répartition.

- Point d'étape sur le projet fédéral

- ▲ Licences

La Fédération a clôturé la saison 2017/2018 avec un total de 317 270 licences. Ce chiffre est un très bon résultat. Malgré tout, certains clubs ne sont pas loyaux et ne respectent pas le pacte social fédéral. La licence a un tarif unique et est l'expression de la solidarité entre les licenciés. La licence ne participe pas à l'économie du club. Les clubs qui ne respectent pas la règle fédérale encourrent des sanctions. Le soutien des structures déconcentrées est primordial sur ce point.

- ▲ Résultats compétitifs

Les Equipes de France ont obtenu en 2018 de bons résultats internationaux, notamment les médailles européennes de la gymnastique artistique et la médaille mondiale du trampoline synchronisé masculin.

Grâce à ces résultats, la médiatisation se renforce.

Le Président félicite le Vice-Président chargé du haut niveau, le Directeur Technique National et ses collaborateurs. Il les encourage à poursuivre et à accélérer les réformes nécessaires.

Ces dernières s'appuient également sur les territoires et notamment les revues d'effectifs régionales des jeunes, qui pour leur première édition, ont donné satisfaction.

L'efficacité des ETR permettra la détection et la formation des gymnastes participants aux différentes revues d'effectifs.

#### ▲ Contrat d'Objectif Territorial (COT)

Le COT 2017/2020 est lancé. La Fédération investit 1,7 million d'euros sur trois ans. Les structures déconcentrées doivent dorénavant déployer les actions convenues. L'évaluation sera réalisée dans les temps impartis.

#### ▲ Lancement de la boutique fédérale

Après une longue phase de préparation, la boutique fédérale a été lancée au début du mois de décembre 2018. La Fédération a délégué sa gestion à un prestataire. D'autres produits seront bientôt proposés à la vente.

#### ▲ Parkour

La Fédération est en discussion avec les différents acteurs du Parkour en France. La demande de délégation est en cours auprès du Ministère des Sports. En 2019, trois Coupes du Monde sont d'ores et déjà organisées par la Fédération Internationale de Gymnastique.

#### ▲ Engagements sociétaux de la Fédération

La Fédération s'est engagée dans trois projets sociétaux :

- La santé avec SantéGym ;
- La lutte contre les abus sexuels avec la signature d'une convention avec l'association Colosse aux pieds d'argile ;
- Le Développement Durable.

La participation des structures déconcentrées sera sollicitée pour collaborer et relayer les actions fédérales. La Fédération dans son ensemble doit prendre sa place, être volontaire et active sur ces thèmes ancrés dans la société française.

## 2. Formation continue des clubs

Hélène Bouline, Vice-Présidente chargée de la formation et Thierry Gauvin, Directeur Technique National Adjoint, présentent l'avancée du projet de formation continue des clubs.

Afin d'augmenter le nombre de cadres et améliorer les compétences, la Fédération travaille sur un plan annuel de formation continue des cadres qui sera proposé prochainement. Ce plan a fait l'objet d'une démarche stratégique et participative. Les cibles prioritaires sont les entraîneurs, les animateurs et les formateurs.

Le catalogue des formations initiales et continues sera présenté lors du Congrès fédéral du 22 juin 2019.

### 3. Application des décisions techniques

Thierry Klein, Directeur Technique National Adjoint et Dominique Maillot, Responsable juridique et institutionnel, présentent les nouvelles dispositions relatives à l'application des décisions techniques.

Afin d'améliorer la gestion des compétitions et assurer la sécurité juridique des décisions prises en application des règlements techniques, quatre fonctions ont été identifiées et leurs prérogatives précisées :

- Gestionnaire de compétition ;
- Directeur de compétition ;
- Responsable du jury ;
- Délégué fédéral.

L'entité organisatrice devra désigner ces quatre personnes préalablement aux compétitions et indiquer leur identité aux clubs. Des possibilités de cumul sont prévues.

Le dispositif est applicable d'ores et déjà pour les compétitions nationales, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019 pour le niveau territorial.

### 4. Rénovation de la démarche qualité

Malika Mesrar, Vice-Présidente chargée de l'évolution du club FFG, présente un point d'étape des travaux de la rénovation de la démarche qualité.

La démarche qualité devient l'opération QualiClub. Les clubs qui entreront dans la démarche obtiendront les reconnaissances fédérales « Club affilié OR », « Club affilié ARGENT » ou « Club affilié BRONZE » en fonction de leur progression au sein de l'opération basée sur l'autoévaluation. A compter du niveau ARGENT, ils pourront accéder à différents labels (Baby Gym, Gym Santé à venir, .....).

Sous la responsabilité des comités régionaux, un accompagnement des clubs sera mis en place selon des modalités privilégiant la proximité. Différents outils leur seront fournis. Le déploiement de l'opération QualiClub est prévu pour le 1<sup>er</sup> septembre 2019.

Au cours des échanges, les points suivants sont précisés :

- Le nouveau dispositif n'est pas plus compliqué que la procédure actuelle, il est simplifié ;
- Les labels en cours sont conservés par les clubs jusqu'à la fin de leur validité. Les clubs entreront ensuite dans le nouveau dispositif. Ils pourront, s'ils le souhaitent, anticiper et s'y inscrire avant le terme de leurs labels ;
- Le contrôle des clubs est remplacé par un accompagnement ;
- Le club qui obtient les points nécessaires peut accéder directement au niveau OR ;
- Les agents de développement seront formés à l'accompagnement QualiClub ;
- Les collectivités partenaires des clubs sont informées par les structures fédérales dès lors qu'une reconnaissance fédérale est attribuée ;
- Les clubs à double affiliation doivent respecter les statuts de la FFG et licencier tous leurs adhérents.

## 5. Gym Santé

Pascal Jourdan, Trésorier, en charge du dossier Gym Santé, explique la démarche de la Fédération qui a conduit au projet Gym Santé.

Martine Robert, Directrice Technique Nationale Adjointe, et Noémie Gilbert, chargée de mission, présentent le programme Gym Santé qui s'articule autour de trois offres de pratiques :

- LombalGym, prendre soin de son dos ;
- JuvaGym, rester en forme ;
- VitaGym, booster sa forme.

Les structures déconcentrées sont associées à ce programme pour promouvoir et développer ces pratiques sur le terrain, auprès des clubs. Un accompagnement fédéral est mis en place.

Au cours des échanges, les points suivants sont précisés :

- L'élaboration du programme a été longue, car la Fédération a souhaité bénéficier de garanties scientifiques avant de le lancer.
- Le diplôme fédéral Coach Gym Santé sera présenté au Ministère des Sports lors de la prochaine campagne d'habilitation des diplômes santé.
- Des passerelles sont prévues entre le diplôme Coach Gym Santé et l'animateur fédéral senior.
- Un travail pourra être envisagé avec les universités pour ajouter une mention Gym Santé de la FFG à la licence STAPS APA.

## 6. Engagement sociétal : lutte contre les abus sexuels

Le Président présente Sébastien Boueilh, Directeur de l'association Colosse aux pieds d'argile, avec qui la Fédération a signé une convention de partenariat.

Sébastien Boueilh présente l'association qui a pour mission la prévention et la sensibilisation aux risques de pédophilie et de bizutage en milieu sportif. Elle a pour objectif l'accompagnement et l'aide aux victimes. Elle propose des formations aux professionnels et structures encadrant des enfants.

Le Président présente ensuite l'engagement de la Fédération auprès de l'association. Un partenariat a été signé pour 4 ans, jusqu'en 2022, pour mettre en œuvre des actions de sensibilisation, de prévention et de formation sur les risques des agressions sexuelles. Un plan d'action est établi sur la durée de la convention, avec différentes interventions tant au niveau national que régional et départemental.

Pour 2019, six comités régionaux bénéficieront d'une intervention, sur la base du volontariat : Hauts de France, Auvergne-Rhône-Alpes, Grand-Est, Provence-Alpes Côte d'Azur, Centre Val de Loire et Bourgogne-Franche-Comté.

Pour l'Outremer et la Corse, des solutions de mutualisation avec d'autres fédérations sont envisagées.

La première action de sensibilisation aura lieu à l'INSEP le 20 février 2019, au bénéfice des gymnastes, entraîneurs, dirigeants et intervenants médicaux des structures de haut niveau de l'Île de France.

## 7. Evènements internationaux non compétitifs

Dominique Cayzelle, Vice-Présidente en charge de l'animation des clubs, revient sur l'Eurogym et le Golden Age 2018, tant d'un point de vue sportif qu'organisationnel. Elle rappelle l'intérêt pour les clubs de participer à ces évènements internationaux dont les prochaines échéances sont :

- Eurogym en juillet 2020 à Reykjavik (Islande) ;
- Golden Age en octobre 2020 à Rethymno (Crète) ;
- Gymnaestrada en juillet 2019.

## 8. Journée Nationale de la Gymnastique 2019

Dominique Cayzelle présente le projet de la Journée Nationale de la Gymnastique qui aura lieu le 29 juin 2019. Un appel à projets est lancé auprès des clubs pour promouvoir les disciplines gymniques. L'objectif est de faire vivre la gymnastique hors les murs. Les projets seront sélectionnés par les comités départementaux et seront soutenus en matériel et en communication.

## 9. Nouveaux Internationaux de France 2019

Dominique Mérieux présente l'édition 2019 des Nouveaux Internationaux de France « Coupe du Monde Challenge FIG », qui se dérouleront à l'AccorHotels Arena, les 14 et 15 septembre. L'animation de la compétition sera renforcée. La billetterie sera ouverte dès le 14 février 2019. Les tarifs de billetterie et l'affiche sont présentés en avant-première aux participants du Colloque.

Chacun est invité à faire la promotion de cette compétition auprès des clubs et des licenciés.

## 10. Championnat d'Europe GAF 2020

Dominique Mérieux présente l'organisation du Championnat d'Europe GAF 2020, qui aura lieu du 30 avril au 3 mai à l'AccorHotels Arena. Cette compétition est une opportunité pour les équipes seniors de se qualifier aux Jeux Olympiques de Tokyo.

Un dispositif national d'animations sur l'ensemble du territoire est mis en place par la Fédération pour impulser, soutenir et valoriser les initiatives menées par les clubs et les établissements scolaires.

Les projets retenus par la Fédération seront soutenus.

Il est par ailleurs rappelé le Programme d'Accueil en France des Equipes Nationales et Internationales (PAFENI) qui trouve toute sa place dans le cadre de cet évènement.

## 11. Développement Durable

Le Président fait un point d'étape sur l'engagement de la Fédération sur le développement durable. Cet engagement sociétal est réaffirmé régulièrement. Différentes initiatives ont été engagées en 2018 notamment au siège fédéral (charte Eco Gym, tri sélectif, mug personnalisé) et dans le cadre des Nouveaux Internationaux de France (label du CNOSF, signature de la charte des événements éco-responsables). Pour 2019, l'engagement sur les Nouveaux Internationaux sera poursuivi et lancé sur les finales nationales.

Les structures déconcentrées sont invitées à désigner un ambassadeur et à adopter la charte Eco Gym en 2019.

Les participants au Colloque marquent leur volonté de s'engager collectivement dans le développement durable.

## 12. ScoreGym

Pascal Jourdan indique que ScoreGym est la dernière brique du plan numérique. Il succède à FFGymCompet. Ce logiciel est facile à utiliser, fiable et peut prendre en compte facilement des évolutions.

Jean Martinot, Responsable des Systèmes d'Information, présente dans le détail cet outil nécessaire à la saisie des notes et à l'édition des palmarès. Sur la saison 2019/2020, des tests en situation et selon toutes les configurations seront réalisés dans les territoires volontaires, en parallèle de la poursuite de l'utilisation de FFGymCompet. Le déploiement exclusif de ScoreGym est prévu pour septembre 2020.

Pour permettre une meilleure utilisation, plus souple, l'outil utilisera les technologies de l'internet.

*Fin de la séance à 16h45.*